

SECURITE INFOS no 2

Juin 2006

Bonjour !

Depuis notre 1^{er} numéro d'information, en août 2005, un certain nombre d'initiatives ont été prises dans le cadre de la Solution artos-ERGORama. Ce second bulletin d'information vous en donne le résumé en quelques chapitres.

Cours général 2005 sur les accroches : un grand succès

La Solution a organisé les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2005 un cours sur les accroches, avec la collaboration active de la Ville de Genève, qui a notamment mis des locaux à disposition. Les participants ont ainsi eu une demi-journée de théorie, suivie par une demi-journée de pratique. Ce cours a rencontré un grand succès : près d'une soixantaine de correspondants, de techniciens des théâtres et des entreprises prestataires de service y ont participé. La volonté d'ouvrir ces cours à toute la profession, initiée il y a deux ans, répond donc à un besoin évident.

Cette année, la Commission technique étudie la possibilité de mettre sur pied un cours sur la sécurité électrique, thème central s'il en est un dans les théâtres.

Le guide de détermination des dangers est prêt

On l'a dit et répété, les techniciens ne savent pas sur quelle norme s'appuyer lorsqu'il s'agit d'adopter une attitude conforme de matière de sécurité sur un plateau de théâtre. En l'absence de normes strictes en Suisse, les Romands ont plutôt tendance à se référer aux normes françaises, les Alémaniques aux normes allemandes. Un manuel de la sécurité serait donc le bienvenu.

Mais par où commencer et quelle forme lui donner ? Pour répondre à cette question, la Commission technique, aidée par ERGORama, a choisi une voie originale : elle a décidé de s'appuyer sur le terrain. Elle a donc mis au point un « Guide de détermination des dangers » qui sera distribué aux correspondants de sécurité membres de la Solution. Avec deux objectifs : tout d'abord donner un outil au correspondant pour faire chaque année un « check-up » de son théâtre. Ensuite réunir les informations contenues dans ces guides et dresser une carte des « dangers ». Des fiches de sécurité répondront aux dangers les plus patents et formeront peu à peu un Manuel.

Ce guide de détermination des dangers sera présenté aux correspondants **mercredi 4 octobre à 9h00 à artos à Lausanne.**

Quatre nouveaux membres

Le nombre des adhérents augmente chaque année. C'est ainsi qu'en 2005, trois nouveaux théâtres ont adhéré à la Solution : il s'agit du Théâtre du Passage à Neuchâtel, de Nuithonie à Villars-sur-Glâne (Fribourg) et du Théâtre du Crochetan à Monthey. Le Théâtre de Carouge y est entré en 2006. Actuellement, 18 théâtres en font partie en Suisse romande

Correspondants de sécurité : une mission

En 2005, les deux Commissions de la Solution ont défini un « cahier des charges » du correspondant de sécurité. Il s'agit de définir le rôle de ce correspondant dans le domaine de la prévention. En effet, il doit avant tout se concentrer sur l'information, sur la formation de ses collègues et de sa propre formation. Il doit aussi attirer l'attention sur les dangers potentiels qui existent dans son théâtre et proposer des solutions. Ce cahier des charges a été distribué à tous les théâtres membres pour signature.

Cependant, la Commission technique a débattu à *nouveau* le texte à la demande de deux correspondants. Ces derniers trouvaient que le texte soumis était encore ambigu, avait un ton trop juridique et leur confiait des tâches qui revenaient soit à la direction du théâtre, soit au responsable technique. Débat intéressant : il indique la volonté des techniciens à bien répartir les responsabilités. Un nouveau texte sera envoyé aux correspondants de sécurité qui leur confie « une mission », démarche beaucoup plus dans l'esprit de ce qui leur est demandé.

Solution artos-ERGOrama : un nouveau mode de financement

La Solution de prévention en matière de santé et sécurité au travail *artos-ERGOrama* ne demande qu'à grandir. Etre plus proche des préoccupations des techniciens, être plus actif en matière de prévention, proposer de nouveaux cours sont des tâches qui devraient être menées à bien. Pour développer son action, il est évident que la Solution doit pouvoir bénéficier d'un financement renouvelé.

Fort de cette conviction, la Commission technique a fait une proposition davantage en rapport avec les moyens financiers des membres. Jusqu'ici, petits et grands devaient s'acquitter d'une cotisation identique : CHF 1'000.-/an. Cette cotisation variera désormais un peu selon le budget global des membres, qui seront répartis en quatre catégories. La Commission générale, qui représente les partenaires sociaux, a accepté cette proposition à la fin 2005.

Cette nouvelle approche permettra d'augmenter sensiblement le budget annuel de la Solution, qui sera établi chaque année et envoyé à tous les membres. Une information à ce sujet a été envoyée aux membres de la Solution.

Les membres des différentes commissions de la Solution

- a) La Commission générale : elle est l'organe qui décide des grandes orientations. Elle est paritaire, c'est-à-dire que les directeurs et techniciens y sont représentés. Elle est actuellement composée de : Dominique Perruchoud (UTR), Philippe de Bros (Pool des théâtres romands), du Syndicat suisse romand des spectacles, de Rafaël Weissbrodt (ERGOrama) et Claude Farine (*artos*) ;
- b) La Commission technique : elle développe des actions en rapport direct avec les théâtres et travaille au développement de la Solution. Sa composition vise à assurer une large représentativité. En font partie actuellement : Daniel Wicht (Opéra de Lausanne), Michel Beuchat (Théâtre de Vidy), Jean-Jacques Schenk, Bernard Vouilloz (Forum Meyrin), Denis Dumas (Théâtre de Beausobre), Thomas Hempler (Comédie de Genève), Cédric Jaccard (Théâtre de Grand-Champ, Gland), Rafaël Weissbrodt (ERGOrama) et Claude Farine (*artos*).

Bonne lecture et à bientôt

Sites à consulter pour trouver des informations et des liens:

■ **www.artos-net.ch** : l'essentiel sur la Solution *artos-Ergorama* et les cours offerts par ERGOrama dans le cadre de la Solution.

■ **www.ergorama.com** : le site du partenaire de la Solution, qui traite de nombreux problèmes d'actualité. ERGOrama publie également un petit journal d'infos dans le domaine de la santé et de la sécurité.

■ **www.vkf.ch** : le site des établissements cantonaux d'assurance incendie. On y trouve, dans le détail, les nouvelles prescriptions de protection anti-incendie applicables dans toute la Suisse (lien direct : <http://ppionline.vkf.ch>)